

# Notes floristiques sur la partie supérieure de la vallée de Bagnes (Fionney)

par Ignace MARIETAN

---

## INTRODUCTION

La vallée de Bagnes se sépare de celle d'Entremont à Sembrancher. De là elle se dirige vers le sud-est en suivant une direction assez régulière. De Sembrancher à Champsec, la vallée est taillée dans des roches relativement tendres ; ses versants, vers la base surtout, sont en pente douce, recouverts d'erratique favorables aux cultures et aux établissements humains ; aussi les villages sont-ils nombreux et importants. A partir de Champsec-Lourtier tout change ; on entre vraiment dans la montagne. Les roches sont dures, les pentes deviennent très abruptes, partout les blocs éboulés caractérisent le paysage. Au bas des versants, la Dranse précipite ses eaux chargées de sable silicieux, creusant la vallée par ses innombrables tourbillons. Le profil de la rivière n'est point régulier. Il y a un premier ressaut qui amène le replat de Granges-Neuves ; puis la barre plus importante de Fionney-Arête de Louvie, donnant à l'amont le palier de Fionney-Brussoney-Bonatchesse ; ensuite la barre de Vasevay-Botzeresse donnant naissance au cirque de Mazeriaz et enfin l'énorme barre de Mauvoisin.

Ces barres produisent une grande variété d'exposition des terrains et exercent ainsi une influence considérable sur les courants locaux qui descendent ou remontent la vallée. De plus elles mettent à l'abri de l'avalanche certaines parties des versants, les seules souvent sur lesquelles la forêt peut se développer.

Le climat et par conséquent la flore doivent être aussi fortement influencés par les glaciers et les névés qui sont si étendus. L'énorme quantité de vapeur d'eau qui, en été, se condense sur

toutes ces surfaces glacées dessèche l'air et le refroidit, ce qui détermine des courants nombreux et variés.

La haute vallée de Bagnes est limitée par une série de montagnes élevées qui l'isolent des régions voisines. Cependant il y a des cols qui ont pu contribuer à un apport d'éléments floristiques des vallées circumvoisines, susceptibles de fonctionner comme petits foyers d'alimentation. A l'ouest, le massif du Grand Combin sépare la vallée de Bagnes de celle d'Entremont. Depuis le Mont Rogneux (3087 m.) la chaîne se poursuit par le Grand Laget (3134 m.), la Pointe de Boveyre (3217 m.), le Petit Combin (3671 mètres), la chaîne des Maisons Blanches (3640-3700 m.), le Grand Combin (4317 m.) et l'Amianthe (3600 m.) Aucune découpure profonde n'existe dans cette chaîne. Entre le Mont Rogneux et le Petit Combin elle se maintient au-dessus de 3000 m. et, de là, les seuls cols importants sont celui des Maisons Blanches (3420 m.) et celui du Sonadon (3489 m.).

Au sud, l'arête se poursuit depuis l'Amianthe jusqu'à la Testa Bianca (3482 m.), puis descend à 3164 m. au col de By, se relève à 3341 au Mont Avril pour tomber à 2786 m. au col de Fenêtre. Cette découpure est très importante, car elle constitue une porte d'entrée pour l'élément méridional de la flore de la vallée d'Aoste. Du col de Fenêtre la chaîne s'élève rapidement à 3517 m. au Mont Gelé, retombe à 2888 m. au col de Crête-Sèche, pour se relever aussitôt et se maintenir vers 3400 m. jusqu'au Mont Colon.

A l'est, une chaîne élevée également sépare la vallée de Bagnes du Val des Dix. De 3644 m. au Mont Colon l'arête descend à 3084 m. au col de Chermontane, remonte à 3801 m. au Pigne d'Arolla pour aboutir, par le col de la Serpentine, à 3871 m. au Mont Blanc de Seilon. Elle tombe à 3250 m. au col de Seilon, remonte à 3706 au Pleureur et se maintient de là vers 3000-3300 mètres par le Parrain, la Rosa Blanche jusqu'au Mont Fort.

La partie supérieure de la vallée de Bagnes réunit donc les conditions voulues pour une flore riche et variée. Aussi les botanistes n'ont-ils pas manqué de l'explorer. Nous citerons spécialement les travaux principaux publiés par la Murithienne et par la Société vaudoise des sciences naturelles.

#### Travaux antérieurs

Le fascicule I du *Bulletin* de la Murithienne publie des notes botaniques du chanoine Delasoie sur une excursion dans la vallée

de Bagnes en juillet 1862. Le fascicule II contient le rapport d'une excursion botanique dans la même vallée par Delasôie, Christener, Favrat, Muret, le 1-3 août 1871. Le fascicule XIX donne le récit de M. R. Chodat sur la course botanique de la Murithienne en 1891 dans la partie supérieure de la vallée de Bagnes. Et enfin, dans le fascicule XXXI c'est M. G. Beauverd qui publie un rapport botanique sur l'excursion de la société Murithienne aux vallées de Bagnes, d'Aoste et du Grand-St-Bernard du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 1902.

M. P. Jaccard a publié des travaux classiques sur la région : 1. *Etude comparative de la flore alpine du massif du Wildhorn, du haut bassin du Trient et de la haute vallée de Bagnes.* (Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, 1900.) 2. *Distribution de la flore alpine dans le bassin des Dranses et dans quelques régions voisines.* (Bull. Société vaud. des sc. nat., 1901.)

D'autres botanistes ont parcouru la vallée à maintes reprises comme Henri Jaccard, Henry Correvon, etc. Leurs observations sont consignées dans le catalogue de la flore valaisanne publié par H. Jaccard ou dans diverses revues scientifiques.

Malgré ces excellents travaux, nous pensons qu'il peut être utile de publier nos observations parce que nous nous sommes surtout attaché à herboriser sur les versants, dans les endroits peu connus des botanistes qui ont surtout parcouru le fond de la vallée, de Lourtier à Chanrion. En multipliant ainsi les recherches floristiques dans tous les recoins du Valais on peut espérer en dégager un jour des conclusions générales serrant de plus près les problèmes relatifs à la géographie botanique de notre canton.

Nous adressons à M. le Dr Christ l'expression de notre profonde reconnaissance pour l'amabilité avec laquelle il a bien voulu nous aider dans la détermination de nos récoltes et nous encourager par ses conseils.

#### Fionney et ses environs

Fionney était autrefois une modeste agglomération de chalets utilisés comme mayens, semblables à tant d'autres de la vallée. On avait groupé ceux de la rive droite sous les têtes de Saflau, et ceux de la rive gauche sous l'arête du Bec de Corbassière, afin de les préserver des avalanches. La situation de ces mayens étant favorable aux excursions dans le massif du Combin ainsi que

dans les belles sommités qui couronnent le sommet de la vallée, on y bâtit des hôtels, et Fionney devint la station que l'on connaît.

Les caractères de la flore des environs de Fionney tiennent aux conditions topographiques de l'endroit et ces conditions sont déterminées par la grande raideur des versants. Il en est résulté, d'une part, une abondance extraordinaire de blocs éboulés qui donnent au paysage un cachet très spécial et, d'autre part, des avalanches fréquentes qui balayent les pentes et empêchent la forêt de se développer normalement. C'est pourquoi il y a sur la rive droite, entre Severeu et Louvie, de grands cônes d'éboulis surmontés par des têtes rocheuses sèches, en partie gazonnées, mais dépourvues d'espèces ligneuses, tandis que, sur la rive gauche, moins exposée au soleil, les pentes qui montent à l'assaut du vallon de Corbassière sont entièrement recouvertes de saules et de vernes mais dépourvues de conifères. La flore de ces deux versants est très différente. Voici quelques espèces intéressantes pour Fionney et ses environs :

*Alchimilla hybrida* Miller. et *Hoppeana* Rchb. (Mayen du Revers, 1460 m.).

*Amelanchier ovalis* Medikus.

*Rosa cinnamomea* L. Ce rosier n'était connu jusqu'ici que dans le Valais oriental et central jusque dans la vallée d'Annviers.

*Rosa tomentosa* Sm. var. *subglobosa* Sm. (Mayen du Revers et Sarreyer).

*Rosa pendulina* L. var. *setosa* Gremli.

*Rosa pomifera* Herrm. n. var. *Balneana* Christ. (Bull. Soc. Murithienne XLII p. 24-25.)

*Hieracium amplexicaule* L. var. *versus involucratum* Arv. Th.

*Hieracium amplexicaule* var. *Berardianum* A. Th.

*Hieracium prenanthoides* Vill. var. *amplexicaule* Rch. *Synopsis* (*H. Jacquetianum* Zahn).

*Geranium Phaeum* L. var. *lividum* L'Hérit.

*Hypericum montanum* L.

*Campanula rotundifolia* L. var. *velutina* DC. (*albido-tomentosa*).

*Pyrola minor* L.

*Circaea intermedia* Ehrh. connu jusqu'ici en aval de Martigny seulement.

*Cuscuta Europaea* L. sur *Urtica dioica*.

*Stachys rectus* L.

*Streptopus amplexifolius* DC. Entre les blocs au-dessus du lac et à la tête de Fionney. Une seule station était connue dans la vallée sur Châble.

*Campanula thyrsoides* L.

*Actaea spicata* L.

*Ribes petraeum* L. nouveau pour la vallée.

*Carex leporina* L.

*Solanum Dulcamara* L. 1500 m.

*Asperula odorata* L.

*Adoxa Moschatellina* L.

*Paris quadrifolia* L.

*Verbascum Thapsus* L. et *V. Lychnitis* L. 1500-1860 m.

*Thalictrum foetidum* L.

*Asplenium septentrionale* L.

*Lycopodium Selago* L.

*Selaginella selaginoïdes* Link.

**De Fionney à Louvie : 1497-2250 m**

Au nord de Fionney se trouve le vallon et l'alpe de Louvie. On y accède par un chemin qui monte de Fionney et qui traverse d'abord une pente d'éboulis fixés par la végétation, orientée vers le sud ; le bétail y pâture en printemps et en automne. A peine a-t-on passé le torrent de Severeu, à une centaine de mètres au-dessus du fond de la vallée, qu'on commence à trouver une des plantes alpines les plus caractéristiques des régions chaudes et ensoleillées, le beau *Lychnis Flos-Jovis*. Le rose de ses corolles révèle de loin ses petites colonies, situées le plus souvent près des pierres et associées à d'autres plantes communes des pâturages. Le chemin de Louvie traverse ensuite une combe et s'élève en zig-zags sur une pente rapide à la lisière de la forêt de conifères, avant d'atteindre l'épaule de Louvie. Il y a là de grandes colonies de *Lychnis* qui montent jusqu'au rocher, soit à environ 1900 m. ; quelques exemplaires s'élèvent sur les vires gazonnées de l'arête jusqu'à 2100 m.

L'épaule de Louvie est une encoche gazonnée dans l'arête rocheuse, dite des « Tzantons », qui monte depuis la limite des forêts jusqu'au Plan de Louvie. Le chemin passe dans cette encoche. La végétation de l'arête depuis l'épaule (1900 m.) jusqu'au Plan de Louvie (2250 m.), est intéressante par suite de la variété d'exposition S-E d'un côté et N-O de l'autre. Le terrain est formé de gneiss et le relief est très saisissant. Une partie des gazons est fauchée par les habitants de la vallée (comme foin sauvage), ce qui modifie considérablement la végétation.

Voici quelques espèces relevées sur l'arête des « Tzantons », soit de 1900 à 2200 m. :

*Senecio viscosus* L. (jusqu'à 1900 m.). *Potentilla argentea* L. *vergens* ad var. *tenuiloba* Jord.

<i>Lactuca muralis</i> (L.) Fresenius	<i>Viola tricolor</i> var. <i>bella</i> Jord.
1900 m.	1850 m.
<i>Cotoneaster integerrima</i> Medikus.	<i>Scleranthus annuus</i> Ch.
1900 m.	1850 m.
<i>Thalictrum foetidum</i> L.	<i>Crepis conyzifolia</i> Gouan.
1900 m.	2200 m.
<i>Hypericum perforatum</i> L.	<i>Laserpitium Panax</i> Gouan
1850 m.	2200 m.

Sur l'arête des Tzantons, nous avons trouvé une belle station de *Dracocephalum Ruyschiana* L. La présence de cette labiée des steppes alpines exposées en plein soleil est tout à fait normale dans les Alpes pennines du Valais. Cependant elle y est très rare : sauf une station à Jungenalp sur St-Nicolas, elle n'a été signalée que dans trois localités du Bas-Valais, puis dans la vallée d'Entremont et au « Crepons » de Bagnes par Delasoie. Dans notre station des Tzantons, on la rencontre sur la première tête au-dessus de l'épaule de Louvie, au bord d'une pente gazonnée, penchée vers les précipices du côté sud. Elle se retrouve plusieurs fois en montant l'arête jusqu'à 2200 m. toujours dans les mêmes conditions. La liste des plantes relevées le long de l'arête contient la plupart des espèces qui forment l'association habituelle du *Dracocephalum Ruyschiana* ; cependant elles ne sont pas toutes concomitantes. Nous n'avons pas fait le relevé spécial de cette association, mais celui de l'arête en général.

Nous avons trouvé une deuxième station de cette labiée aux Têtes de Saflau sur Fionney à 2100 m. environ. Là également elle se cantonne sur des touffes de gazon disséminées sur une pente rocheuse orientée vers le sud. Enfin nous avons constaté une troisième station sur le même versant de la vallée et dans des conditions analogues, mais beaucoup plus à l'amont, parmi les têtes rocheuses gazonnées qui dominent Torrembé, un peu au-dessous du chemin de l'alpage de Giétroz (1950 m.).

La rareté de ce dracocéphale dans les Alpes pennines du Valais apparaît comme une anomalie. Y aurait-il là une question de concurrence du fait de l'abondance de végétaux mieux adaptés, ou encore une preuve de plus de la modification progressive du climat résultant du recul des forêts ? Nos trois stations de Fionney le renferment dans les steppes supra-sylvatiques, mais il est localisé dans les points ultra-xériques de ces steppes.

En continuant à remonter l'arête des Tzantons nous trouvons :

- Festuca pumila* Vill. et *F. violacea* Gaud.  
*Trifolium alpestre* L. *T. rubens* L. et *T. repens* L.  
*Dianthus caryophyllus* L.  
*Anthyllis vulneraria* L.  
*Geranium sylvaticum* L.  
*Briza media* L.  
*Silene nutans* L. et *inflata* Sm.  
*Lotus corniculatus* L.  
*Galium asperum* Schreber.  
*Veronica saxatilis* Jacq.  
*Saponaria ocyroides* L.  
*Cerastium strictum* Hanke.  
*Saxifraga aspera* L.  
*Satureia alpina* Scheele.  
*Pedicularis tuberosa* L.  
*Hieracium Peletierianum* Méraz.  
*Phyteuma orbiculare* L.  
*Achillea Millefolium* L.  
*Campanula barbata* L.  
*Nigritella nigra* Rchb.  
*Biscutella laevigata* L.  
*Sempervivum arachnideum* L. et *S. tectorum* L.  
*Lilium Martagon* L.  
*Thymus vulgaris* L.  
*Juniperus communis* L. (J. Sabina est rare).  
*Teucrium Chamaedrys* L.  
*Origanum vulgare* L.  
*Primula hirsuta* All.  
*Rhamnus alpina* L.  
*Centaurea nervosa* Willd. très commun.  
*Paradisica Liliastrum* Bert.  
*Anemone alpina* L. très commun.  
*Aster alpinus* L.  
*Saxifraga aizoon* Jacq.  
*Scutellaria alpina* L.  
*Senecio Doronicum* L.  
*Valeriana tripteris* L.  
*Gentiana lutea* L. et *Veratrum album* L. quelques pieds dans les rochers.  
*Arnica montana* L. très commun vers le sommet.  
*Botrychium Lunaria* Sw.  
*Caluna vulgaris* Hull.  
*Orchis globosus et incarnatus* L.  
*Gymnadenia conopsea* R. Br.  
Orobanche Teucriti Holandre, nouveau pour la vallée de Bagnes.  
*Orobanche caryophyllacea* Sm. et *O. alba* Stephan.  
*Alchimilla glaberrima* Schmidt. et *A. hybrida* Miller.  
*Pyrola secunda* L. et *P. media* Sw.  
*Gentiana Clusii* Perr. et Song. et *G. campestris* L. var. *Suecicia*.  
*Astragalus leontinus* Wulf.  
*Oxytropis Halleri* Bunge.  
*Phaca alpina* L.  
*Polygala comosa* W.  
*Rosa alpina* L. hybride.  
*Arctostaphylos uva ursi* Sprengel.  
*Polygonum viviparum* L.  
*Viola calcarata* L.  
*Campanula Scheuchzeri* L.  
*Scabiosa lucida* Vill.  
*Hypericum maculatum* Crantz.  
*Carduus defloratus* L.  
*Leontodon hispidus* L. var. *glaber*.  
*Euphrasia alpina* L. et *E. salisburgensis* Funk.  
*Minuartia laricifolia* Schinz et Thellung.  
*Thesium pratense* Ehrh.  
*Sanguisorba minor* Scop.  
*Linum catharticum* L.  
*Centaurea Scabiosa* L.  
*Juncus trifidus* L.  
*Anthoxanthum odoratum* L.  
*Coeloglossum viride* Hartm.  
*Gymnadenia albida* Rich.

*Centaurea Rhapunticum* L. sur le versant N-O 1900 m.      *Aquilegia alpina* L. sur le versant N-O 1900-2000 m.

Quelques espèces dites Zoochores se rencontrent le long des Tzantons. Les chèvres et les moutons fréquentent peu cette région, les chamois y séjournent parfois. Ce sont :

<i>Vicia sepium</i> L. 2000 m.	<i>Galeopsis intermedia</i> Vill. 1850 m.
<i>Lathyrus pratensis</i> L. f. <u>Lusseri</u> Heer. 2200 m.	<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.
	<i>Berberis vulgaris</i> L.
	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.

C'est surtout dans cette région rocheuse, mais parsemée de pentes gazonnées, que les habitants de Lourtier viennent récolter le foin sauvage. Lourtier, dernier village que l'on trouve en remontant la vallée, possède moins de terrain cultivable que les autres villages inférieurs ; ses habitants se voient dans l'obligation de compléter leurs récoltes par le foin sauvage des rochers que le bétail des pâturages ne peut atteindre. Ces terrains appartenant à la commune sont utilisés librement ; les premiers qui arrivent choisissent les places qui leur conviennent. De ce fait la récolte a lieu de bonne heure et le foin sauvage cueilli en pleine floraison a des qualités nutritives remarquables. Point de disputes entre ces montagnards pour le choix des meilleurs emplacements. Ils quittent leur village bien avant le jour, portant leurs instruments de travail (faux, cordes, rateaux) et les crampons indispensables pour se tenir sur ces pentes rapides et sèches. Ils fauchent, le soleil monte à l'horizon, le foin sèche et, vers le soir, ils édifient leurs charges avec un soin minutieux, les hissent sur la tête et les épaules, bien équilibrées, puis, munis d'un long bâton tenu obliquement des deux mains contre la montagne afin d'assurer l'équilibre, ils se mettent en route à travers des rochers et des pentes de gazon qui dominent parfois d'effrayants précipices. Ils font ainsi des heures de marche, chargés de 40 à 50 kilos, avant d'atteindre le fond de la vallée. Travail admirable, exemple frappant de l'énergie calme et persévérante, que seule une longue habitude de la montagne peut donner. On remarque pourtant que, ces dernières années, le nombre des faucheurs de foin sauvage diminue ; cela tient à ce que des chantiers récemment ouverts dans la vallée procurent un travail plus rémunérateur.

Les mêmes coutumes se rencontrent dans l'Oberland bernois, dans les Alpes du centre de la Suisse jusqu'aux chaînes orientales.



**Plan de Louvie (2250 m.)**

Louvie est un alpage en forme de cirque, dont le fond est formé par un plateau d'environ 600 m. de long et 400 m. de large. C'est un ancien lac de surcreusement glaciaire comblé par des alluvions. Il est légèrement tourbeux par places et un torrent s'y promène paresseusement, se divisant en plusieurs branches et formant deux petits lacs. Sur le bord ouest il y a les chalets, comprenant deux écuries voûtées, construites entièrement en pierres, et un petit chalet où l'on fabrique le fromage, et qui sert en même temps d'abri pour les pâtres.

La base des versants est en éboulis avec quelques restes d'éboulements ; un peu plus haut, il y a des moraines formées par des glaciers aujourd'hui disparus ; enfin des parois de rocher émergent de toutes parts et ferment le cirque. La teinte générale est grise, à peine atténuée par la végétation.

Un barrage transformera bientôt ce plateau en lac; nous avons tenu à noter les éléments principaux de la florule qui va disparaître :

<i>Lemna minor</i> L.	<i>Salix herbacea</i> L.
<i>Callitriche spec.</i>	<i>Viola canina</i> L.
<i>Roripa palustris</i> Besser. (altitude étonnante).	<i>Sagina saginoides</i> Dalla Torre.
<i>Meum Mutellina</i> L.	<i>Potentilla aurea</i> L. <i>Ranunculus geraniifolius</i> Pourret.
<i>Equisetum palustre</i> L.	<i>Taraxacum officinale</i> ssp. <i>alpinum</i> (Hoppe).
<i>Trifolium badium</i> L.	<i>Alchimilla pentaphyllea</i> L.
<i>Trifolium agrarium</i> L.	<i>Hieracium Pilosella</i> L.
<i>Polygonum viviparum</i> L.	<i>Cerastium cerastioides</i> Britton.
<i>Gnaphalium supinum</i> L.	<i>Eriophorum angustifolium</i>
<i>Antennaria dioeca</i> Gärtener.	Roth. et E. Scheuchzeri
<i>Epilobium alpinum</i> L.	Hoppe.
<i>Leontodon pyrenaicum</i> Gouan.	<i>Sibbaldia procumbens</i> L.
<i>Luzula lutea</i> DC.	<i>Carex fusca</i> L.
<i>Phleum alpinum</i> L. var. <i>commutatum</i> .	<i>Juncus trifidus</i> L.
<i>Gentiana bavarica</i> L.	

**Le vallon de Corbassière**

Le vallon de Corbassière s'ouvre sur la rive gauche de la Dranse à Granges Neuves, un peu au-dessous de Fionney. On y accède du Mayen du Revers ou de Fionney; les deux sentiers, du reste, se rejoignent. L'entrée du vallon est marquée par un petit col au point 1967. Des aroles et des vernes y croissent sur des têtes rocheuses et abritent de belles colonies d'*Aquilegia alpina*.

Le fond du vallon est occupé par le grand glacier de Corbasière. Vers 1818, il descendait jusque dans la forêt qui domine le Mayen du Revers, mais depuis il a beaucoup reculé et la partie inférieure est aujourd'hui occupée par des moraines. Le versant droit de la vallée forme un pâturage sur des moraines et des éboulis ; il comprend toute une série de petites huttes pour les pâtres ; il n'y a pas d'écuries, le bétail reste toujours en plein air. C'est le système très primitif de l'exploitation des pâturages qui s'est maintenu dans ce vallon parce que le terrain morainique peu productif oblige le bétail à de longs déplacements. Un bisse conduit l'eau du glacier à travers tout le vallon. En remontant, nous avons noté les espèces suivantes :

<i>Potentilla grandifolia</i> L. 2150 m.	<i>Botrichium Lunaria</i> L. 2200 m.
<i>Epilobium Fleischeri</i> Hoschst.	<i>Gagea fistulosa</i> Ker-Gawler 2200 m.
<i>Ranunculus aconitifolius</i> L. type et la var. <i>platanifolius</i> .	<i>Orchis latifolius</i> L. f. <i>bracteosa</i> 2200 m.
<i>Saxifraga controversa</i> Stern. 1960 m. à l'entrée du vallon.	<i>Gymnadenia conopsea</i> R. Br. 2200 m.
<i>Astragalus alpinus</i> L. 2200 m.	<i>Cystopteris fragilis</i> ssp. <i>regia</i> .
<i>Festuca duriuscula</i> Koch.	<i>Dryas octopetala</i> L. (2200 m. vers la cascade) indicateur de calcaire.
<i>Cerintho glabra</i> Miller 2230 m.	<i>Salix reticulata</i> L.
<i>Pedicularis tuberosa</i> L. 2100 m.	<i>Campanula thyrsoidea</i> L.
<i>Salix helvetica</i> Vill.	<i>Artemisia laxa</i> Fritsch.
<i>Salix Myrsinites</i> L. 2100 m.	<i>Gentiana nivalis</i> L.
<i>Salix hastata</i> L. 2100 m.	<i>Parnassia palustris</i> L.
<i>Festuca Halleri</i> All.	<i>Biscutella laevigata</i> L.
<i>Carex echinata</i> Murr. f. <i>grypos</i> Barl.	<i>Campanula cochleariifolia</i> Lam.
<i>Carex frigida</i> All.	<i>Sempervivum arachnoideum</i> L.
<i>Juncus Jacquini</i> L. 2300 m.	<i>Lycopodium Selago</i> L.
<i>Juncus triglumis</i> L.	

Après avoir longé le glacier jusqu'au dernier chalet (2326 m.), on atteint un seuil de 200 m. sous forme de pente gazonnée tournée vers le nord. Du point 2542 on reprend les moraines récentes jusqu'à la cabane de Panossière (2713 m.). Autour de la cabane nous avons noté :

<i>Alchemilla hybrida</i> W.	<i>Androsace obtusifolia</i> All.
<i>Saxifraga androsacea</i> L. f. <i>fo-liis linearibus integris</i> .	<i>Gentiana bavarica</i> L.
<i>Herniaria alpina</i> Vill.	<i>Gentiana Tergloviensis</i> Haquet. Espèce à gazon serré, à feuilles courtes, larges, im-
<i>Androsace alpina</i> Lam.	

briquées, glauques, mucronées, à calice large, à angles ondulés. Plante identique à celle du Gornergrat. (H. Christ et E. Wilczek.)

*Myosotis alpestris* Schmidt.  
*Carex foetida* All.  
*Hutschinsia alpina* L. var. *brevicaulis*.

#### Arête sud-est du Combin de Corbassière

Le Combin de Corbassière (3722 m.) s'élève comme un îlot rocheux au milieu du glacier de Corbassière et de ses affluents, dans le massif du Grand Combin. L'ascension se fait habituellement par l'arête sud-est ; nous ayons relevé, le 18 août 1922, la végétation phanérogamique de cette arête, dont l'altitude va de 3500 m. à 3722 m. Les plantes suivantes ont été constatées sur le versant est de l'arête seulement, dans les fentes des gneiss ou entre les blocs désagrégés :

<i>Androsace pubescens</i> DC. Espèce plutôt occidentale et des chaînes extérieures, mais se retrouvant aussi dans la chaîne du Trient (D. Coquoz).	<i>Erigeron uniflorus</i> L. <i>Chrysanthemum alpinum</i> L. var. <i>minimum</i> Vill. <i>Artemisia spicata</i> Wulf. <i>Saxifraga moschata</i> Wulf. var. <i>compacta</i> M. K.
<i>Androsace alpina</i> Lam. type et f. <i>candida</i> .	<i>Saxifraga Rudolphiana</i> Hornsch.
<i>Gentiana bavarica</i> L. var. <i>rotundifolia</i> Hoppe.	<i>Poa laxa</i> Haenke. <i>Potentilla frigida</i> Vill.

M. J. Amann a relevé le 18 août 1918 la florule bryologique de cette même arête. Voici les espèces de cette association de la haute zone nivale : *Ditrichium flexicaule*, *Distichium capillaceum* v. *brevifolium*, *Tortella fragilis*, *Didymodon rubellus*, *Barbula rufa*, et v. *pseudogigantea*, *B. reflexa* v. *Kneuckeri*, *Syntrichia montana*, *Scistidium confertum*, *Grimmia unicolor*, *G. sessitana*, *G. funalis*, *Racomitrium canescens*, *R. lanuginosum*, *Bryum* sp., *B. capillare* var. *Ferchelli*, *Polytrichum juniperinum* var. *alpinum*, *Myurella julacea*, *pseudoleskeella catenulata*, *Depranium cupressiforme*, *D. Vaucheri* var. *coelophyllum*, *D. revolutum*, *Cephaloziella grimsulana*. (Bull. Murithienne XL 1916-1918, p. 65.)

L'élévation des limites altitudinales dans cette arête qui émerge au milieu d'un hémicycle de névés et de glaciers est considérable soit pour les phanérogames soit pour les mousses.

#### Cirque de Mazeriaz-Mauvoisin

En quittant Fionney, le chemin qui remonte la vallée traverse d'abord une forêt d'épicéas, entrecoupée par des couloirs d'avalan-

ches et il atteint bientôt le petit hameau de Bonatchesse. Près du chemin, avant les chalets, on trouve des colonies de *Colchicum autumnale* L. f. major et minor mais non l'alpinum. Le chemin traverse ensuite une plaine envahie par des graviers et des blocs entre lesquels poussent de jeunes mélèzes ; ce sont des restes de la grande débâcle de 1818. Ce plateau est très perméable ; aussi, en juillet 1928, il était tout brûlé par le soleil. Il y a là de nombreuses espèces de légumineuses, entre autres l'*Astragalus Leontinus* Wulf. (on le retrouve jusqu'au sommet de la vallée), l'*Oxytropis campestris* DC. type. Sur le versant, à l'est du plateau, nous avons trouvé l'*Epipactis palustris* Crantz. (1680 m.) nouveau pour la vallée.

Au sud-est du plateau de Bonatchesse, les arêtes de Vasevay sur la rive droite et de Botzeresse sur la rive gauche forment une sorte de barre rocheuse calcaire. Depuis le chemin jusqu'au chalet de Vasevay, on aperçoit en abondance, dans ces rochers exposés au sud (le Zeppi), le *Saxifraga diapensioides* Bell. (1650-1900 m.). Belle station de cette espèce méridionale qui reste localisée chez nous dans les vallées de Bagnes et d'Entremont.

Près du deuxième chalet de Vasevay, au sud-est, vers 2040 m., nous avons trouvé une station nouvelle du *Thalictrum Bauhini* Crtz. f. *alpicolum* (Jordan.) connu seulement jusqu'ici dans sa station classique de Giétroz (1980 m.). Nous en avons remarqué une autre sur la rive gauche de la vallée, à l'extrémité nord de l'alpe de la Liaz, près de Pierre à Vire (2200 m.).

De Vasevay nous voudrions signaler :

<i>Achillea Millefolium</i> L. f. <i>acuminata</i> : <i>lobis capillaceis distantibus nec confertis viridibus nec tomentosis a f. setacea</i> W. K. <i>divergens</i> .	<i>Laserpitium Siler</i> L. 2040 m.
<i>Rosa pomifera</i> Herrm. var. <i>Grenieri</i> Deségl. 1930 m.	<i>Aegopodium Podagraria</i> L. 1800 m.
	<i>Gentiana ciliata</i> L. var. <i>alpina</i> Heg 2100 m.
	<i>Orobanche alba</i> Stephan 1680 m.

Avec Mazeriaz nous trouvons des terrains calcaires mobiles amenés par les avalanches et les torrents qui descendent du Pleureur. Les forêts de conifères sont formées à peu près exclusivement de mélèzes. A l'est, se dressent les formidables parois du Pleureur et au sud, la barre de Mauvoisin abrite ce cirque contre les courants descendant la vallée. A Mazeriaz nous avons noté :

*Equisetum palustre* L. 1690 m. *Senecio viscosus* L. 1680 m.

<i>Rosa pomifera</i> var. <i>versus</i> Grenieri Desgl.	<i>Anemone Hepatica</i> L. 1850 m.
<i>Convallaria majalis</i> L. 1850 m.	<i>Cerinthé glabra</i> Miller. 1690 m.
	<i>Pyrola uniflora</i> L. 1690 m.

Sous le Pleureur entre 1850 et 2000 m. :

<i>Hieracium villosiceps</i> N. P.	<i>Lonicera nigra</i> L.
<i>Oxytropis foetida</i> (Vill.) espèce piémontaise et dauphinoise.	<i>Stachys alpinus</i> L.
<i>Anthyllis vulneraria</i> L. var. <i>alpestris</i> Heg.	<i>Epipactis atrorubens</i> Schult.
<i>Valeriana officinalis</i> L.	<i>Gentiana asclepiadea</i> L. f. <i>cruciata</i> Warteman u. Schlatter.
<i>Gentiana ciliata</i> L. var. <i>alpina</i> Heg.	<i>Gentiana Clusii</i> Perr. Song.
	<i>Hypericum maculatum</i> Crantz.

### Barre de Mauvoisin-Dzeu grasse

La barre du Pleureur-Dzeu grasse-Mauvoisin-Pierre à Vire, que la Dranse a ouverte d'un trait de scie, est des plus intéressantes, tant au point de vue géologique que botanique. Elle rappelle celles de St-Maurice et d'Inerkirchen. La flore de Mauvoisin est bien connue parce que l'accès en est facilité par le chemin de la vallée et par l'hôtel. C'est la station unique du *Betula Murithii* Gaud., que l'on trouve en compagnie de l'*Hugeninia tanacetifolia*. Voici quelques espèces relevées dans cette magnifique station :

<i>Hieracium murorum</i> L.	<i>Botrychium Lunaria</i> Sw.
<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	<i>Rhamnus pumila</i> Turra.
<i>Angelica silvestris</i> L. var. <i>montana</i> Schl.	<i>Pyrola secunda</i> L. et <i>P. uniflora</i> l.
<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L.	<i>Lloydia serotina</i> Rchb.
<i>Thesium alpinum</i> L.	<i>Melandrium diurnum</i> Crep.
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	<i>Rosa pendulina</i> L. var. <i>versus pyrenaica</i> Gouan.
<i>Gymnadenia albida</i> Rich.	

La Dzeu grasse comprend la continuation de la barre de Mauvoisin sur la rive droite de la Dranse. Le nom signifie une forêt à végétation abondante, due à une humidité bien marquée. Les plantes suivantes indiquent du reste ce caractère :

<i>Ranunculus aconitifolius</i> L.	<i>Saxifraga rotundifolia</i> L.
<i>Polygonatum verticillatum</i> All.	<i>Epipactis atropurpurea</i> Rafin.
<i>Veratrum album</i> L.	<i>Listera ovata</i> L.
<i>Gentiana lutea</i> L.	<i>Valeriana tripteris</i> L.
<i>Aconitum Lycoctonum</i> L.	<i>Bellidiastrum Michellii</i> Cass.
<i>Senecio Doronicum</i> L.	<i>Trollius europaeus</i> L.
<i>Peucedanum Ostruthium</i> Koch.	<i>Rubus saxatilis</i> L.

*Veronica urticifolia* Jacq.  
*Lonicera nigra* L.  
*Saussurea alpina* L.

*Ribes petraeum* Wulfen. (nou-  
 veau pour la vallée).

**Pierre à Vire**

Pierre à Vire est une grosse tête rocheuse qui domine la gorge de Mauvoisin sur la rive gauche de la Dranse. La partie supérieure forme un petit plateau mamelonné sur lequel les troupeaux de la Liaz viennent pâturer. Le relief très accentué de cette partie de la vallée, son altitude entre 2300 et 2400 m., en font une région très exposée aux courants ascendants et descendants et dès lors intéressante par sa flore. C'est un point de vue excellent pour la partie supérieure de la vallée ; on y accède soit par la Liaz, soit par un petit sentier montant directement de Mauvoisin.

Nous y avons trouvé les espèces suivantes en 1922 :

<i>Chrysanthemum alpinum</i> L.	<i>bus partibus luride purpureis!</i> ( <i>v. rubra</i> Gaud. fl. Helv.?) Pierre à Vire 2385 m.
<i>Achillea nana</i> L. ( <i>forsan A. nana</i> × <i>moschata</i> ).	
<i>Erigeron uniflorus</i> L.	
<i>Ligusticum simplex</i> All.	<i>Lotus corniculatus</i> L. var. <i>alpinus</i> Gaud.
<i>Potentilla grandiflora</i> L. var. <u><i>pedemontana</i> Reut. albido-tomentosa.</u>	<i>Dryas octopetala</i> L.
<i>Alchemilla flabellata</i> Buser.	<i>Globularia cordifolia</i> L.
<i>Saxifraga moschata</i> Wulfen. f. <i>rhodanensis</i> Braun-Bl.	<i>Androsace obtusifolia</i> All.
<i>Arenaria ciliata</i> L.	<i>Gentiana brachyphylla</i> Vill.
<i>Hutchinsia alpina</i> Br.	<i>Arctostaphylos alpina</i> Spr.
<i>Phaca frigida</i> L.	<i>Euphrasia</i> sp. <i>micrantha</i> versus <i>Salisburgensis</i> Funk.
<i>Oxytropis campestris</i> DC. versus var. <i>australis</i> Tenore.	<u><i>Salix glauca</i> L. var. <i>sericea</i> Gaud.</u> (forme magnifique ; sur le versant N-O. au bord de la paroi qui domine Mauvoisin).
<i>Oxytropis lapponica</i> Gay.	
<u><i>Astragalus australis</i> (L) Lam. subsp. <i>Marietani</i> Chr. n. var.</u>	<i>Salix hastata</i> L.
<i>Herba glabra</i> vix i dec. alta, flores numerosis (-20) omni-	<i>Salix helvetica</i> var. <i>velutina</i> Sehl. 2300 m.

**La limite supérieure des forêts**

Mauvoisin présente également un intérêt spécial au point de vue de la limite des forêts. On est loin de trouver, dans la partie supérieure de la vallée de Bagnes, un arrêt brusque des essences forestières au point de constituer un cordon se découpant nettement sur les pâturages. Le plus souvent les avalanches empêchent la forêt d'atteindre ses limites naturelles.

Sur la rive gauche, sous l'alpage de Serey, la forêt monte à 2000 m. Le terrain, qui a la forme d'une tête, n'est pas exposé aux avalanches. Vers le vallon de Corbassière, la limite s'abaisse jusqu'à l'embouchure du torrent de Serey ; mélange assez clairsemé de mélèzes et d'épicéas. Sur la rive droite du torrent de Corbassière, la forêt d'épicéas redevient serrée mais elle fait place au mélèze sous les chalets de Corbassière (1920 m.) ; il y a quelques aroles sur la crête. Sur le versant de Fionney, l'avalanche ne laisse subsister que d'étroites langues d'épicéas ou encore de petits groupes dans les endroits rocheux. L'arête du Bec de Corbassière abrite une petite forêt sur le village de Fionney ; elle s'arrête vers 1920 m.

De Fionney jusqu'à l'arête de Mazeriaz-Vasevey, l'avalanche balaye tout ; on ne voit plus que des pentes rocheuses parsemées de vernes et coupées, çà et là, par quelque épicéa rabougri, campé sur les têtes rocheuses. Sur le seuil de Mazeriaz, le mélèze prend le dessus et forme une petite forêt, puis les effets de l'avalanche se font de nouveau sentir et suppriment la forêt jusqu'à Mauvoisin.

Sur la rive droite de la Dranse, la forêt profite des arêtes rocheuses qui dominent Granges-Neuves et s'élève à 2000 m., coupée par des couloirs d'avalanche. Puis elle disparaît au-dessus de Fionney que dominent les pentes rapides de Severeu. En amont de Fionney, les Têtes de Saflau protègent de nouveau le versant et on retrouve la forêt formée uniquement d'épicéas, assez régulière jusqu'au-dessous des pâturages du Crêt. Là, les avalanches découpent des bandes de conifères jusque vers Bonatchesse, où la limite dépasse 2000 m. Sur l'arête de Vasevay, le mélèze remplace l'épicéa et à Mazeriaz on est en pleine zone de lutte contre l'avalanche ; aussi la limite descend-elle à 1700 m.

Tout le versant nord de la barre de Mauvoisin-Dzeu grasse est couvert de forêt, jusqu'à 1850-2000 m. Le mélèze y est presque seul ; il y a quelques aroles. De loin, on a l'impression d'un bois assez dense ; en réalité les arbres sont petits et espacés. La forêt s'arrête brusquement à Mauvoisin, vers l'hôtel, à l'endroit où l'orientation du terrain change ; jusque-là, la pente est orientée vers le nord, ensuite les deux versants s'inclinent vers le fond de la vallée. Quelques individus isolés poussent encore sur environ deux cents mètres, puis cessent brusquement lorsque les versants tombent vers la gorge de Giétroz ; c'est une zone de lutte très nette.

La vallée continue sur environ dix kilomètres avant d'atteindre la limite habituelle d'altitude des conifères, soit 2000 m. Cepen-

dant, de Mauvoisin au Lancey, il n'y en a plus un seul. On peut se demander quelles sont les causes de cet arrêt de la forêt. A considérer les conditions dans lesquelles elle se trouve à Mauvoisin, il semble qu'elle cherche à se protéger contre les courants froids qui descendent du sommet de la vallée. Les glaciers, qui forment comme une couronne tout autour de la vallée, doivent condenser fortement l'humidité de l'air et, malgré les torrents nombreux qui tombent des versants, l'air doit être sec et froid. Pourtant il est un fait qui semble s'opposer à cette explication :

Autrefois, c'est-à-dire à une époque où les glaciers étaient bien plus étendus, la forêt montait jusqu'à Boussine, tout près du Lancey (2000 m.). Actuellement encore les montagnards de la région emploient le terme d'« aroles » pour désigner l'endroit où existait l'ancienne forêt.

En 1922, le gardien de la cabane de Chanrion, Hubert Bruchez, a exploité un tronc d'arbre trouvé dans la moraine du glacier de Durand, sur la rive gauche, près du point 2282. Il était arraché et avait un diamètre de 50 centimètres environ. Des branches ont été trouvées dans une tourbière de Boussine vers 2400 m.; l'ancien gardien de la cabane, Camille Michaud, a extrait un tronc à Chanrion même, vers Otemma, donc à environ 2400 m.

Dans les archives de Bagnes<sup>1</sup> on trouve des indications concernant cette ancienne forêt. Au moyen-âge, les Bagnards vivaient, comme leurs voisins de la vallée d'Aoste, sous la domination des ducs de Savoie. Les montagnes de Bagnes étaient remises en fiefs par le souverain à des vassaux de Bagnes, tandis qu'il avait inféodé à ses vassaux du val d'Aoste la montagne de Durand, comprenant la Grande Chermontanaz et probablement la Barmaz en dessous de Chanrion, avec le droit à la jouissance d'une partie des bois de la forêt de Boussenaz.

Le plus ancien document sur Chermontanaz date du 2 mars 1398. Il prouve que, avant cette époque, la montagne de Durand était inféodée au chevalier Henri de Quart, le même probablement qui était décimateur sur Champsec et Lourtier et qui a laissé son nom au pont de Quart aux Aroles. Après la peste noire, les montagnes les plus éloignées furent abandonnées, puis, peu à peu, les Bagnards occupèrent à nouveau successivement les Aroles, le Vingt-huit et Boussenaz. En juin 1517, ils recommencèrent à alper le Lancey, mais les Valdostains vinrent en armes enlever du bétail. Les Bagnards demandèrent justice à l'évêque de Sion, Mathieu Schinner, car, en 1475, la conquête du Bas-Valais les avait affranchis de la domination des ducs de Savoie. En 1528 on décida que la montagne Durand appartenait aux Valdostains, mais qu'ils auraient l'usage d'une partie des bois de la forêt de Boussenaz. Nouvelle difficulté pour la Barmaz : le procès reprend de plus belle et, en 1541, on reconnaît à nouveau les droits des Valdostains sur la montagne de Durand et sur la forêt de Boussenaz. Enfin, en 1551, les Valdostains prétendant que le seul tribunal compétent était celui d'Aoste, pour les punir les seigneurs patriotes valaisans donnèrent à per-

<sup>1</sup> Maurice Carron : Notice historique...



pétuité la montagne de Durand aux Bagnards. Le procès ne prit fin qu'en 1576.

De plus, un acte du 14 avril 1473 établit qu'une partie des pâturages et de la forêt de Boussenaz est parvenue aux Bagnards, par une acquisition de particuliers de Bourg-St-Pierre. Cet acte laisse supposer qu'il y avait des relations entre les deux vallées par le col du Sonadon (3489 m.). Une note de Maurice Carron, archiviste à Bagnes, dit que deux anciens bergers de Chermontanaz, encore vivants en 1895, affirmaient avoir reconnu les traces d'un sentier tendant de Boussenaz vers le Sonadon.

Il est donc bien certain que la forêt montait autrefois plus haut que de nos jours et occupait la région comprise entre Torrembé et le pont de Quart que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom des Aroles, et qu'elle s'étendait sur l'alpe de Vingt-Huit, puis sur-tout à Boussenaz et même à Chanrion.

Les causes de ce recul sont difficiles à établir. Il faut faire intervenir sans doute le déboisement inconsidéré pour les besoins des alpages, mais il doit y avoir des raisons climatiques générales, car il a été constaté un peu partout dans les Alpes.

Nous avons relevé les espèces ligneuses de la région des Aroles; nous n'avons trouvé aucune trace d'aroles, de mélèzes et d'épicéas. La plupart des espèces suivantes se rencontrent sur les bords des parois rocheuses qui dominent la gorge au fond de laquelle coule la Dranse (1800-1900 m.) :

<i>Empetrum nigrum</i> L.	<i>Sorbus aucuparia</i> L.
<i>Calluna vulgaris</i> Hull.	<i>Rosa pendulina</i> L. var. <i>versus</i>
<i>Vaccinium uliginosum</i> L.	<i>curtidens</i> Chr.
<i>Vaccinium Viti idaea</i> L.	<i>Rubus idaeus</i> L.
<i>Arctostaphylos uva ursi</i> Sprengel.	<i>Cotoneaster integerrima</i> Medikus.
<i>Alnus viridis</i> DC.	<i>Salix arbuscula</i> L.
<i>Rhododendron ferrugineum</i> L.	» <i>hastata</i> L.
<i>Juniperus communis</i> L.	» <i>helvetica</i> Vill.
<i>Betula pendula</i> Roth.	» <i>reticulata</i> L. var. <i>sericea</i>
<i>Lonicera nigra</i> L.	Gaud.
<i>Lonicera coerulea</i> L.	

En juin 1891, on fit un essai de plantation d'une centaine d'aroles à Chanrion, mais, comme on ne les avait pas protégés par une clôture, les chèvres les dévorèrent entièrement. On renonça dès lors à faire une seconde plantation, prévue pour l'automne de la même année.

En résumé, dans la partie supérieure de la vallée, la présence de la forêt est réglée par les avalanches en aval de Mauvoisin : la

forêt existe là où ne vient pas l'avalanche. En amont de Mauvoisin, la forêt manque, quoique l'altitude soit inférieure à sa limite habituelle.

### Mauvoisin-Chanrion

Le point d'où l'on peut avoir la vue d'ensemble sur la partie de la vallée de Bagnes qui est à l'amont de Mauvoisin, est le sommet du Mont Gelé (3517 m.). Les longs plateaux de Giétroz-Zofferray, sur la rive droite, et de la Liaz-Zessetaz, sur la rive gauche, semblent marquer un stade glaciaire ancien ; au fond de cette auge, la rivière s'est creusée une vraie gorge, d'une profondeur de 300 à 400 m. Les versants, très abrupts vers le sommet, atténuent leur pente vers la base, de sorte que la végétation a pu s'y développer. Les eaux se concentrent sur les plateaux, et donnent naissance à de très nombreux torrents et ruisseaux qui arrosent les versants. Grâce à cette fraîcheur, la teinte de la région est plus verte jusqu'à l'alpe de Vingt-Huit. Le caractère dominant du Lancey-Chanrion-Chermontanaz, est indiqué par l'importance des terrains morainiques. Vers 1818, cinq grands glaciers descendaient jusqu'au fond de la vallée ; ils se sont maintenant retirés assez haut sur les versants et ils ont disséminé d'abondantes moraines, dont la teinte gris-clair donne au paysage un cachet spécial. En 1822, le glacier des Breneys traversait encore la Dranse et atteignait presque le glacier de Durand. En 1842, il descendait jusqu'à la Dranse ; en 1856 il était à 300 m. en amont ; en 1877 à 1440 m. En 1842 le glacier de Fenêtre rejoignait encore celui d'Otemma.

L'influence desséchante de ces glaciers se fait sentir sur la végétation et toute la partie supérieure de la vallée est superbe par la sauvagerie de ses teintes gris-fauve. Le cirque de Chanrion laisse l'impression d'un territoire où la lutte du monde végétal pour la vie est poussée à ses dernières limites.

Les versants de Mauvoisin au Lancey contiennent une flore riche et du reste bien connue, car de nombreux botanistes ont suivi le chemin de Chanrion. Quelques rapides excursions sur les versants nous ont laissé entrevoir l'intérêt de ces pentes dont la végétation est restée à l'abri de la dent du bétail des pâturages.

Sous Giétroz se trouvent les stations du *Dracocephalum Ruy-schiana* et du *Thalictrum alpicolum* déjà citées. Le *Gentiana asclepiadea* f. *cruciata* abonde jusqu'à 2000 m. avec *Pyrola rotundifolia*,

*Mentha longifolia* Hds. var. *valesiaca* Briq. 1920 m. Les pentes de Torrembé à la Liaz contiennent :

<i>Scabiosa lucida</i> Vill. var. <i>alpestris</i> Jord. 2000 m.	<i>Arabis arcuata</i> Sch.
<i>Potentilla aurea</i> L.	<i>Arabis bellidifolia</i> Jacq.
<i>Geum rivale</i> L. 2050 m.	<i>Gentiana campestris</i> L.
<i>Draba aizoides</i> L. var. <i>alpina</i> Koh.	<i>Orchis latifolius</i> L. 2050 m.
<i>Erucastrum obtusangulum</i> Rb.	<i>Chamaeorchis alpinus</i> L.
	<i>Polygonatum verticillatum</i> L.

Sur les têtes gazonnées, au-dessus du pont de Quart, nous avons trouvé une station d'*Allium Victorialis* (2000-2100 m.) nouvelle pour la vallée. Le plateau de la Liaz, avec ses petites tourbières, est connu par sa richesse en Cypérassées. Dans une excursion avec le D<sup>r</sup> La Nicca, nous y avons retrouvé :

<i>Carex curvula</i> All.	<i>Scirpus caespitosus</i> L.
» <i>flava</i> L.	<i>Heleocharis pauciflora</i> Lightf.
» <i>Davalliana</i> Sm.	<i>Juncus triglumis</i> L. et <i>alpinus</i>
» <i>pauciflora</i> Lightf.	Vill. var. <i>fusco-ater</i> . Rb.
» <i>diversicolor</i> subsp. <i>clavaeformis</i> Hppe.	<i>Trichophorum caespitosum</i>
<i>Carex ferruginea</i> Sepp.	Hartm.

Le cirque Chanrion-Chermontanaz a été beaucoup étudié, nous n'avons guère remarqué d'espèces nouvelles. Nous mentionnerons :

<i>Viola rupestris</i> Schm.	<i>Oxytropis campestris</i> DC. var. <i>australis</i> Tenore.
<i>Capsella bursa pastoris</i> L. f. <i>nana</i> .	<i>Leontodon hispidus</i> L. var. <i>alpicola</i> Chenev.
<i>Scabiosa lucida</i> Vill. type (nouveau pour la vallée).	<i>Ranunculus trichophyllus</i>
<i>Carex rostrata</i> Stokes.	Chaix. var. <i>paucistamineus</i> Tausch. (Mare du Lancey).

## CONCLUSIONS

Nous n'avons pas trouvé dans la vallée de Bagnes certaines espèces qui pénètrent du Piémont jusqu'au St-Bernard et dans les parties supérieures de la vallée d'Entremont. Parmi ces espèces, mentionnons spécialement : *Sagina glabra* K. qu'on rencontre au St-Bernard, à la Pierraz et aux lacs Ferret ; *Sempervivum Gaudini* Christ. trouvé à Liddes, et plusieurs Pédiculaires : *P. gyroflexa* Gaud., *Cenisia* Gaud et *foliosa* L. qui atteignent l'Entremont. On a cependant signalé à Mauvoisin *Pedicularis incarnata* Jacq. (Dls.).

En résumé, à mesure qu'on remonte la vallée, on voit la végétation se modifier peu à peu et, à partir de Mauvoisin, l'absence de forêt marque mieux les difficultés de la lutte pour la vie que le monde végétal doit soutenir dans les vallées creusées au cœur même des Alpes.

La flore de la partie supérieure de la vallée de Bagnes est plus riche qu'on ne le pensait. Nos herborisations, en particulier sur les détails des versants, ont révélé un bon nombre d'espèces nouvelles.

Le retrait des glaciers, si accentué depuis un siècle, a marqué un changement sensible dans le climat et dans la flore.

A l'époque actuelle, le col de Fenêtre et la vallée d'Ollomont qui s'ouvre béante vers le sud livrent passage à des éléments méridionaux de la vallée d'Aoste et des Alpes Graies. Les preuves de cet exode sont nombreuses dans la vallée de Bagnes : les stations du *Saxifraga diapensoides*, de l'*Hugueninia tanacetifolia* sont les plus typiques. La surélévation de la limite des forêts implique, pour le passé, des voies de migration différentes de celles d'aujourd'hui, soit par les passages conduisant en Italie, soit par ceux qui relient la vallée de Bagnes aux vallées valaisannes adjacentes d'Entremont et d'Hérévence. Ces voies de migration anciennes ou actuelles contribuent à la richesse de la flore de la vallée de Bagnes, qui est elle-même l'une des principales avenues de la flore valaisanne.

CHATEAUNEUF (Sion), janvier 1929.

---